

Le nombre des bâtiments qui sont entrés dans le port et qui ont payé des droits de pilotage, a été de 710, savoir : 532 navires britanniques et 158 étrangers ; le nombre des navires qui sont partis de ce port a été de 385, soit 263 britanniques et 122 étrangers. Il y a dans ce port 19 pilotes commissionnés.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

On trouve dans le supplément No. 2 des détails complets de l'administration de pilotage dans cette division. Il n'y a que 12 pilotes commissionnés dans cette division, parmi lesquels 10 ont été inscrits sur la liste du service actif pendant la dernière année ; il n'y a pas d'apprentis. Les recettes de l'année dernière se sont élevées à \$28,347.44 ; sur cette somme \$26,664.38 ont été reçus pour droits de pilotage, et le solde pour certificats, honoraires d'examens, amendes, etc. Une somme de \$23,489.20 a été dépensée pour l'entretien de bateaux-pilotes, le salaire des pilotes, louage d'un bateau additionnel et autres services, la recette nette des pilotes étant de \$16,958.51. \$3,287.76 ont été payés pour le traitement du secrétaire-trésorier, l'examen de pilotes, les enquêtes, les frais d'administration, etc., et il reste à l'avoir de l'administration de pilotage un solde de \$1,164. La moyenne du gain des pilotes de ce district, individuellement, pendant la dernière année, a été de \$1,899.98.

MIRAMICHI, N.-B.

Il y a dans cette division 31 pilotes commissionnés dont trois, cependant, ne peuvent piloter que les navires qui entrent dans le port. L'année dernière 240 navires ont été enregistrés à l'entrée et 241 à la sortie. Le montant des honoraires perçus pour pilotage a été de \$13,737.34, dont \$4,540.73 de navires britanniques, et \$9,196.61 de navires étrangers. Une somme de \$182 a été reçue des pilotes pour le renouvellement de leurs commissions, etc., et cette somme a été dépensée pour le paiement du secrétaire, l'examen des pilotes, les bateaux, les impressions, etc.

Des rapports ont été reçus de l'administration de pilotage, des districts du comté de Charlotte, de Bouctouche, de Cocagne, et de Dalhousie, dans le Nouveau-Brunswick ; des divisions de Sydney, de Pictou, de Richmond, et de Pugwash, dans la Nouvelle-Ecosse, et de Cascumpec, et de New London, dans l'Île du Prince-Edouard ; ces rapports seront publiés dans le supplément No. 2 de ce rapport.

On n'a pas encore reçu de rapports de l'administration de pilotage des divisions de Digby, Annapolis et Hants, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, non plus que des divisions de Shédiac, Sackville, Bathurst, Caraquette, et Richibouctou, dans la province du Nouveau-Brunswick. Des divisions de pilotage ont été établies dans le cours de la dernière année de calendrier, à Crapaud, I.P.E., à Bathurst, N.-B., à Caraquette, N.-B., à New London, I.P.E., et à Hants, N.-E. On a demandé à ces différentes administrations de pilotage de faire les rapports exigés par la loi, mais elles ne l'ont pas encore fait.